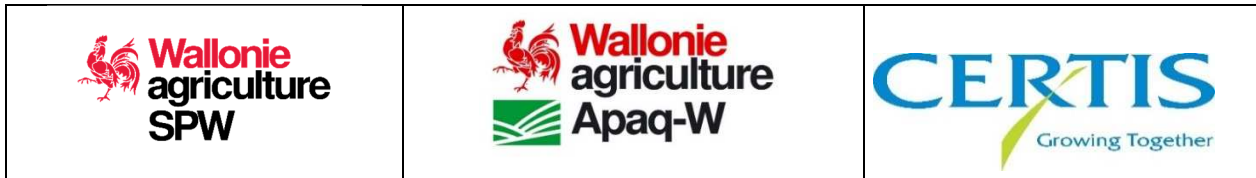


26^{ème} Assemblée générale ordinaire de la Fiwap le 11 mars à Houtain-le-Val

Pierre Lebrun

Belle assemblée de 120 professionnels du secteur réunis pour cette AG dont la partie administrative a permis de renouveler partiellement le Conseil d'administration, tandis que la partie publique a abordé les défis liés aux méthodes alternatives de désherbage et de défanage. Cette AG a reçu le soutien financier du SPW-DGARNE (dans le cadre du Centre Pilote Pomme de terre), l'APAQ-W et Certis.



Renouvellement partiel du Conseil d'administration et rapport d'activités

Après une brève présentation des candidats, le vote par écrit a permis de (ré)élire les personnes suivantes :

Section R&D	Jean-Louis Rolot (adm. sortant)	CRA-W 6800 Libramont
Section production de plants	Bernard Dardenne (adm. sortant)	4219 Meeffe Au nom du GWPPPD
Section Production pdt de consommation	Bruno De Wulf (adm. sortant)	5030 Gembloux
	Lieven Holvoet (adm. sortant)	7812 Houtaing
Section Négoce et Industrie	Francis Binst	1850 Grimbergen
	Wim Roels (adm. sortant)	4671 Barchon

Pierre Lebrun a présenté l'essentiel des activités et rôles de la Fiwap, sur base de l'enquête des membres réalisée l'an dernier. Il en ressort des besoins évidents d'informations économiques en temps réel. La synthèse hebdomadaire des marchés et l'évolution des rendements et qualité en croissance sont les outils les plus plébiscités ; la communication des prix par sms et l'enquête des stocks sont les moins demandées. Les membres demandent également de développer Pommak, et de travailler davantage sur les coûts de production. Dans les domaines techniques, la liste des phytos agréés est l'outil le plus apprécié, tandis que la communication des résultats de la R&D devrait clairement être renforcée, en particulier en matière de fumure, irrigation et conservation, mais aussi en ce qui concerne les variétés. L'agriculture de précision ne figure pas parmi les priorités des membres.

Le rôle de représentation auprès des autorités et des autres structures du secteur est apprécié (utilité de 90 %, satisfaction de 68 %), tant pour les côtés réglementaires et normatifs (AFSCA, IPM...) que pour l'intérêt

du « réseautage » indispensable à l'échange d'information (notamment avec les autres régions et pays). La concertation interprofessionnelle au sein du Conseil d'administration fait également partie de cette mission.

Des progrès réels sont à faire en matière de communication, en priorité via le site web en rénovation. Les réseaux sociaux ne sont par contre pas vraiment plébiscités. La communication sur le terrain (coins de champ et de hangars notamment), écrite (Fiwap-info) et par téléphone est très appréciée (plus de 90 % de cotes « satisfait » ou « très satisfait »).

L'assemblée a tenu un court débat sur les activités Fiwap, en mettant l'accent sur l'importance de défendre l'image du secteur (cela passe par la mise en œuvre de moyens dévolus à l'APAQ-W et le Collège des producteurs), et de soutenir les moyens de production actuels (dont les phytos jugés indispensables). Les relations contractuelles entre producteurs et acheteurs doivent aussi mobiliser la Fiwap.

Présentations publiques et débats ouverts : les alternatives aux désherbages et défanages chimiques :

Dans le contexte actuel de disparition de matières actives, comment désherber et défaner alternativement ? Deux orateurs de choix ont apporté leurs connaissances en matière de méthodes alternatives de désherbage (Benoît Houilliez – Chambre d'agriculture du Nord/Pas-de-Calais) et de défanage (Michel Martin – Arvalis). Le défanage sera abordé dans un prochain Fiwap-Info. Vous trouverez les présentations sur <http://www.fiwap.be/index.php/accueil/actualites/document-en-ligne/ag-2019-fiwap-presentations>

Le désherbage alternatif : du 100 % chimique vers le 100 % mécanique ?

Les réflexions sur une transition vers un défanage mécanique datent de 2005 en France, en vue d'anticiper le plan Eco-phyto, d'accompagner les producteurs bios et l'évolution du machinisme. La comparaison technique comportait :

- Un itinéraire alternatif = passage à la herse étrille avant levée et buttage définitif suivi d'un désherbage chimique allégé
- Un itinéraire 100 % mécanique = herse étrille avant levée + rebuttage + herse étrille après levée + rebuttage.
- Un témoin = désherbage 100 % chimique.

Principaux enseignements : il faut intervenir avec la herse avant la levée sur des adventices jeunes, en conditions sèches. L'intervention à l'initiation de la tubérisation est délicate si elle est trop agressive. Le choix de la herse étrille est déterminant, la diversité de matériel s'est accrue ces dernières années. Réalisés sur 6 ans, entre 2006 et 2012, ces essais ont mis en évidence un impact sur le rendement dû



essentiellement à l'agressivité de la herse étrille sur des plantes trop développées et en conditions météo un peu « limites » : l'itinéraire alternatif fait perdre en moyenne 7,5 % de rendement (variant selon les années de 3 à 24 %) ; l'itinéraire 100 mécanique entraîne une baisse de production moyenne de 9,4 % (variant de 4 à 26 %).

Pour plus d'infos sur ces essais et résultats, visionner la vidéo sur Youtube ou sur www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr.

Le désherbage localisé : un compromis réaliste ?

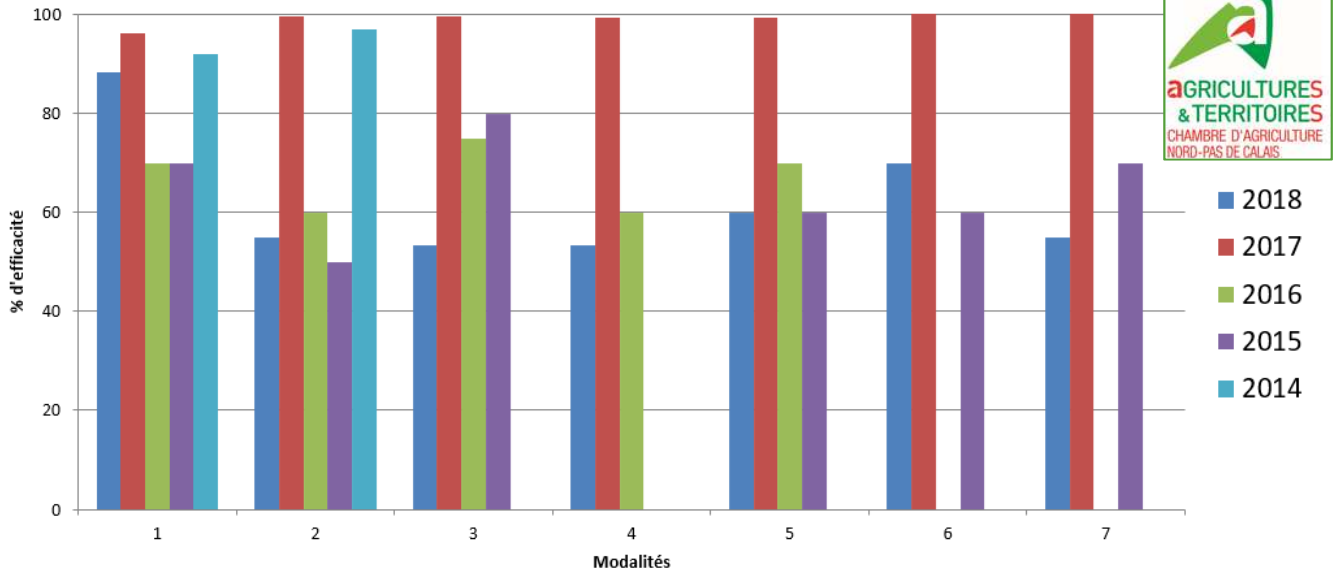
Le désherbage localisé consiste à traiter chimiquement le haut de la butte (soit à la plantation ou, mieux lors du buttage pour détruire une première levée d'adventices) puis à nettoyer mécaniquement les flancs. Des expériences pratiques existent depuis de nombreuses années en production bio aux Pays-Bas. La Chambre d'Agriculture du Nord/P-d-C a testé une pulvérisation localisée (en pré-émergence) d'herbicide de synthèse à un tiers de dose associée à un ou plusieurs passages séparés de matériel de buttage spécifique tel que AVR Ecoridger.

Désherbage mécanique avec pulvérisation d'herbicide au-dessus de la butte (Source : DR)

Une modalité était même uniquement composée de buttages successifs, tandis que 2 modalités utilisaient un herbicide de biocontrôle à pleine dose. L'image ci-dessous reprend les modalités et leur efficacité. Sur 5 années (de 2014 à 2018), l'efficacité

varie de 50 % à 100 %, avec une énorme influence de l'année. Tous les itinéraires ont été efficaces en 2017 par exemple. En 2016 par contre, les conditions très humides en mai – juin ont perturbé les rebuttages.

Synthèse désherbage localisé



1 Planteuse + cape	100 % herbi prélevée			
2 Planteuse + cape	33% herbi prélevée localisée		Buttage	
3 Planteuse + cape	33% herbi prélevée localisée		Buttage	Buttage
4 Planteuse + cape	33% herbi prélevée localisée		Buttage + 33% herbi localisée	Buttage
5 Planteuse + cape		Buttage	Buttage	Buttage
6 Planteuse + cape			100% herbi Biocontrôle	Buttage
7 Planteuse + cape			100% herbi Biocontrôle	Buttage

Les principales conclusions

Il faut bien calibrer la butte et maîtriser les réglages des butteuses. Il faut intervenir à un stade jeune et en conditions sèches, et ramener de la terre sur le haut des buttes pour étouffer les nouvelles levées éventuelles. 2 passages de butteuse semblent nécessaires. Il faut encore explorer l'application du traitement avec une rampe localisée.

Dans le cadre du projet DEPHY Expé, la chambre d'agriculture a aussi expérimenté la réduction d'usage d'herbicides (sur base du critère IFT (Indice de Fréquence de Traitement)), voire la suppression, par 2 à 3 passages de herse Treffler au stade point vert des adventices, de la prélevée jusqu'à ce que la culture fasse 20 à 25 cm de haut, suivi d'un re-buttage 2 jours après chaque passage de herse pour reformer la butte (voir photos ci-contre – source : Chambre agriculture Nord/Pas-de-Calais). Sur 6 années (de 2013 à 2018), l'IFT passe de 2,15 à 0,48, soit 79 % de réduction, tandis que le coût de



désherbage chimique par ha passe de 108 € à 21 €/ha, soit 81 % de réduction. Le rendement de la culture n'est pas affecté. Les avantages du désherbage mécanique (partiel ou total) sont donc les suivants : recours limité aux herbicides, efficacité similaire au chimique en bonnes conditions, rendement pas affecté. Les inconvénients sont liés à la dépendance aux conditions climatiques, le recours à du matériel spécifique, l'augmentation du temps de travail et un délai d'intervention parfois limité.

Les calculs économiques sur une exploitation de 27,5 ha de pomme de terre montrent que le désherbage alternatif induit une hausse du coût de production de l'ordre de 30,50 à 48,10 €/ha. Si on intègre l'impact potentiel sur le rendement, le prix de revient sortie champ (Bintje) augmente de 0,56 à 1,14 €/tonne.

En conclusion, le désherbage alternatif de la pomme de terre a de l'avenir. Dans tous les cas, le potentiel propre de la parcelle est un prérequis, ce qui signifie une maîtrise des adventices tout au long de la rotation, ainsi que le respect des fondamentaux agronomiques. La combinaison mécanique / chimique est essentielle pour débuter dans la démarche. Le temps de travail à investir dans ces techniques peut être conséquent, il faut être prêt à intervenir à l'heure H, le coût en main d'œuvre augmente donc.

Des investissements dans du matériel spéci-

Crédit Photos : Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais



fique sont aussi nécessaires : en herse étrille (près de 2.000 € par mètre de large – soit 12.000 à 24.000 € selon la largeur de travail), en buttoir (avec guidage indispensable de centrage - soit 15.000 à 25.000 € selon les options). Un sérieux bémol est apporté par Benoît Houilliez : toutes ces contraintes sont-elles compatibles avec le modèle actuel de production ?